

Votre Avocat vous informe

Jean-Eudes Lecuyer
Laurent Spagnol
Gérard Mitton
Stéphane Campanaro
Jean-Eudes Lecuyer
certifié ISO 9001

novembre 2010

SOCIAL

- Mise à pied disciplinaire

L'employeur ne peut prononcer une mise à pied disciplinaire de 5 jours si le règlement intérieur ne fixe pas la durée maximale d'une telle sanction.

Décision de la Cour de Cassation du 26 octobre 2010

- Délégations de signature

Les DRH peuvent licencier dans les Sociétés par Actions Simplifiée

Décision de la Cour de Cassation du 30 septembre 2010

- Audience électorale des Syndicats dans les TPE

La Loi prévoit d'organiser un scrutin dans les TPE (- 11 salariés) afin de pouvoir mesurer la représentativité des syndicats dans l'ensemble des entreprises.

La date du premier scrutin sera fixée par Décret.

Loi du 15 octobre 2010

DROIT DES AFFAIRES

- Responsabilité Civile des dirigeants

Engage sa responsabilité civile personnelle le gérant d'une SARL chargée de travaux de rénovation immobilière chez des particuliers qui avait sciemment démarré le chantier sans que la société ait souscrit l'assurance construction obligatoire, ce qui constitue un délit.

Décision de la Cour de Cassation du 28 septembre 2010

- Responsabilité du dirigeant en cas d'infraction commise par le conducteur d'un véhicule

Le dirigeant d'une société est redevable pécuniairement de l'amende encourue pour excès de vitesse commis avec un véhicule dont cette société est propriétaire ou locataire, à moins qu'il n'établisse l'existence d'un événement de force majeure ou qu'il ne fournisse des renseignements permettant d'identifier l'auteur véritable de l'infraction.

Le dirigeant redevable de l'amende est celui qui est en fonction à la date de réalisation de l'infraction.

Décision de la Cour de Cassation du 02 septembre 2010

INDICES

SMIC : 8,86 €/heure à compter du 1^{er} janvier 2010

Indice du Coût de la Construction : 1517 (2^{ème} trimestre 2010)

Plafond de la SS pour 2010 : 2.885 Euros/mois

Plafond de la SS pour 2011 : 2.946 Euros/mois

Taux d'intérêt légal pour 2010 : 0,65 %